

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 111 (1966)  
**Heft:** 12

**Artikel:** L'engagement de nos unités mécanisées  
**Autor:** Brunner, D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343337>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

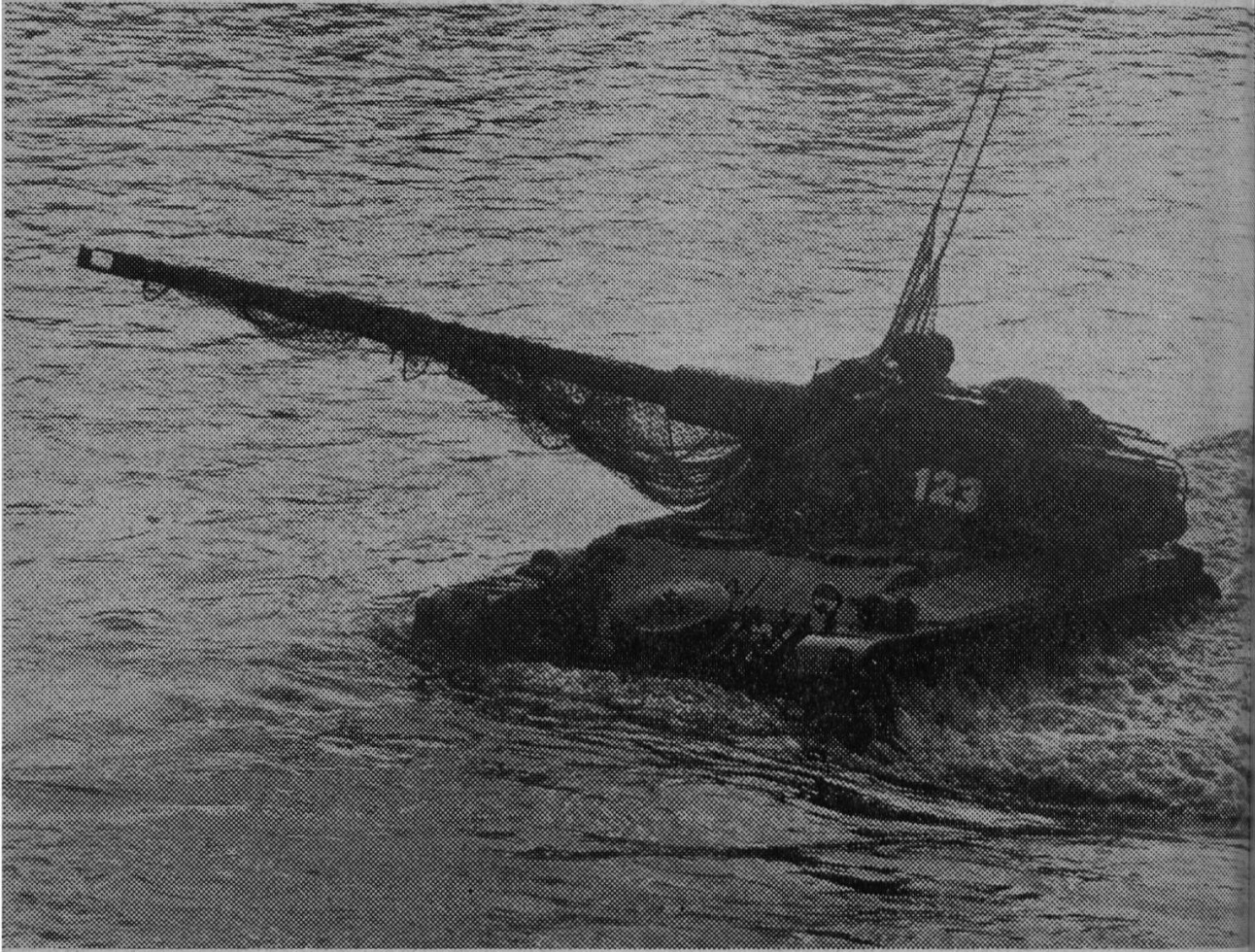
**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'engagement de nos unités mécanisées

Dans l'introduction à son « *Rapport concernant la conception de la défense nationale militaire* », paru le 6 juin, le Conseil fédéral relève les progrès matériels accomplis dans la réalisation de l'OT 61 (Organisation des troupes 61). Il souligne notamment: « La puissance de feu et la mobilité ont été largement améliorées par l'introduction d'armes et d'appareils nouveaux, le fusil d'assaut notamment, dans la totalité des formations de combat, et par la constitution de trois divisions mécanisées. L'attribution de chars 61 et de véhicules blindés de transport à ces divisions est en cours; elle est même partiellement sur le point de s'achever ». Une étape décisive vers une augmentation de la puissance de frappe de l'armée a été effectivement franchie avec la création des formations mécanisées, dans lesquelles sont réunis les véhicules blindés de combat et les grenadiers de chars sur véhicules blindés de transport.

Il n'est pas inopportun de rappeler ces faits, au moment de la publication du rapport qui vient d'être mentionné. En effet, quelques commentaires récents pourraient donner l'impression que l'on n'accorde plus à ces unités l'importance qu'elles avaient eue précédemment. Mis à part le fait que cela serait faire preuve d'une inconscience flagrante du moment que nous disposons enfin de ces unités et que le combat sur et pour le Plateau suppose la présence de groupes de combat blindés; le rapport du Conseil fédéral fait suffisamment ressortir quelles missions essentielles sont dévolues à nos régiments blindés. Une modification par rapport aux considérations dont s'est inspiré le message du 30 juin 1960 concernant l'organisation des troupes 61, ne concerne que la force numérique des moyens mécanisés engagés en groupes. Toutefois, même sur ce point où prévaut l'affaiblissement de l'arme aérienne par suite de l'affaire des « Mirage », le Conseil fédéral se garde sagement de s'engager définitivement. Son rapport



Les bataillons d'exploration sont notamment équipés de chars légers du type AMX. Ces caractéristiques sont: un excellent canon, une grande mobilité même en terrain difficile, le blindage étant cependant comparativement faible.

déclare: « La force numérique des troupes blindées à engager sera dictée par la situation, en particulier par la situation aérienne ». En outre, la mission des forces mécanisées est définie comme devant tendre à détruire, par des contre-attaques de formations mécanisées, les forces adverses qui auront pénétré ou auront été amenées par voie aérienne dans la profondeur de notre territoire. Il est également question de contre-attaques menées par les chars et les grenadiers de chars contre un envahisseur, si possible au moment où celui-ci est encore fixé par nos propres troupes avancées.

A juger objectivement, il n'y a ainsi rien de bien nouveau dans cette conception de l'engagement. A la vérité, des idées qui se sont formées et se sont imposées progressivement durant les six dernières années, ont simplement été élevées au rang de doctrine. La discussion dans les revues spécialisées en témoigne. Il en ressort que ce ne seront vraisemblablement pas les divisions mécanisées, mais leurs régiments blindés qui porteront le poids du combat mécanisé. Cette conception s'impose simplement en raison des moyens de ces unités. De plus, par conditions atmosphériques favorisant l'activité aérienne, cela s'explique par les difficultés que rencontrerait notre aviation dans sa tentative d'obtenir en combat la supériorité aérienne limitée dans l'espace et dans le temps, nécessaire aux actions mécanisées de grande envergure.

Quels sont donc les moyens de nos troupes mécanisées, et comment se battent-elles?

### *Le bataillon d'exploration*

Création de l'OT 61, le bataillon d'exploration, entièrement blindé, se compose de chars légers du type AMX-13 et de véhicules blindés de transport M-113. Non seulement les divisions mécanisées, mais aussi les divisions de campagne, disposent d'un bataillon d'exploration. Il a pour mission d'engager le combat. Dans l'offensive, il a pour tâche première d'éclairer. Par la suite, lorsque le gros a passé à l'offensive, il peut être tenu en réserve ou être engagé en flanc-garde.

Dans la défensive, le bataillon ouvre le combat loin en avant de la zone défensive proprement dite par des combats retardeurs. Dans le cadre de telles actions, cette formation maniable et puissante de chars légers et de transports blindés cherche à fixer l'adversaire, à l'affaiblir et à briser son élan, sans se laisser entraîner lui-même dans une bataille décisive. Ce combat défensif de retardement, mené avec mobilité devant le front d'arrêt, doit permettre de gagner du temps et d'améliorer ainsi les perspectives du combat défensif du gros.

*Le régiment d'infanterie motorisé*

Les divisions mécanisées comprennent aussi, outre les régiments blindés, un régiment d'infanterie motorisé. On s'en souvient, sa composition avait déclenché de vives discussions. Comme dans la plupart des questions controversées de notre politique militaire, les objections étaient en partie fondées, tandis que d'autres étaient moins plausibles. Le défaut le plus important de cette formation est que ses camions transportant un groupe de fusiliers, quoique partiellement tout-terrain, ne sont pas des véhicules de combat, qu'ils doivent être abandonnés par les fantassins au seuil de la zone de combat et qu'ils forment des colonnes relativement lourdes, très exposées aux attaques aériennes. Toutefois, de nuit et par mauvaises conditions atmosphériques, les fantassins motorisés sont capables, grâce à leur habilité à résoudre les problèmes des



Grâce à son canon de 10,5, le char de combat Centurion peut se mesurer avec n'importe quel adversaire. Les Centurions constituent la majorité des chars de combat dont nous disposons.





Le char suisse 61 est en voie d'introduction. Il est doté d'un canon de 10,5 et, en outre, d'un canon de 20 mm à tir rapide.

déplacements motorisés, de se mouvoir sur notre réseau routier, dense et bien entretenu.

Pour leur part, les unités d'infanterie motorisée doivent décharger les blindés de toutes les tâches qui ne correspondent pas à leur mission essentielle. Elles peuvent par exemple accompagner l'avance des blindés dans un terrain défavorable aux chars, former des têtes de pont dans les zones de combat mixte chars-infanterie ou dans les zones de combat essentielle-

ment d'infanterie, couvrir les flancs des formations blindées en mouvement, prendre à leur charge des secteurs dominants ou, à la suite des chars, nettoyer les zones conquises.

Dans la défensive, l'infanterie des divisions mécanisées, à l'image de l'infanterie des autres types de divisions, tiendra la zone qui lui a été attribuée, dans un combat terrestre opiniâtre, canalisera l'offensive des forces mécanisées adverses et les fixera, ou du moins les freinera dans leur ruée par un système de centres de résistance, de destructions, de minages et d'obstacles échelonnés en profondeur. En se défendant, elle étouffera et désorganisera l'assaillant et créera ainsi les conditions indispensables à la contre-attaque des formations blindées.

#### *Les régiments blindés — moyens lourds de l'effort principal*

Les régiments blindés, articulés en bataillons de chars et en bataillons de grenadiers de chars, permettent au commandant de division de mener le combat sur les axes de l'effort principal. Dans le cadre qui lui est imparti, il les utilisera comme moyen de choc pour emporter la décision.

Le commandant divisionnaire cherchera constamment à lancer les régiments blindés dans une phase favorable de la bataille — c'est-à-dire critique pour l'adversaire. L'ennemi doit être attaqué par surprise. Il doit être attaqué là où, gêné par d'autres troupes amies ou par la configuration du terrain, il ne pourra pas mettre en valeur sa supériorité numérique; ou bien il doit être surpris au moment où lui manquent des objectifs rentables, sur lesquels il pourrait engager efficacement ses moyens lourds de feu vraisemblablement supérieurs.

Les objectifs des régiments blindés ne sont pas les positions ennemies, mais les hordes de chars et de transports blindés d'infanterie. Des combats de mouvement vont se développer, caractérisés par une rapidité d'action qui nous est jusqu'à maintenant étrangère. C'est le combat des armes à



Déployés dans le terrain, les Centurions attaquent.

longue portée et à trajectoire tendue: les canons de chars, les canons à tir rapide, les mitrailleuses lourdes. L'infanterie portée dans les véhicules blindés se bat de diverses manières depuis le véhicule même. Elle ne débarque que lorsque commence le combat rapproché proprement dit.

Une importance doit également être accordée à l'engagement des troupes blindées, comme aussi des bataillons d'exploration, contre les opérations aéroportées ennemies, avec lesquelles il faut aujourd'hui compter partout et en tout temps, en tout cas dans un cadre tactique. Les possibilités qu'offrent les hélicoptères comme moyen de transport et comme plateforme volante pour l'engagement de missiles, de canons à tir rapide et de mitrailleuses, nous sont démontrées jour après jour au Vietnam. Les Américains accordent donc à l'hélicoptère une importance croissante. Les Soviétiques, de leur côté, ont fait des efforts remarquables dans ce domaine —



ce qui ne saurait surprendre, puisqu'ils avaient reconnu l'importance des opérations aéroportées avant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale déjà. Il importe d'agir immédiatement contre des formations héliportées ou des troupes aéroportées, qui prennent pied sur nos arrières et peuvent couper les liaisons entre nos troupes, de les anéantir avant qu'elles aient eu le temps de s'organiser dans le terrain. Pour cette mission, les troupes mécanisées sont souvent indispensables. Pour le reste, ces forces sont destinées principalement à l'engagement dans un terrain favorable au combat de chars, là où il existe, donc, des compartiments dégagés sur 1000 mètres.

*Les lacunes qu'il convient de combler*

Qui, dans ce combat « mécanisé », jouit du maximum d'avantages? Sans aucun doute celui qui connaît le mieux le terrain, qui saisit plus vite la situation, se décide plus rapidement, commande plus promptement et maîtrise mieux la technique du commandement et du combat! Nous ne pouvons cependant admettre pleinement tous ces avantages que si l'équipement et l'armement de nos unités égalent ceux des formations adverses correspondantes.

C'est de ces moyens — de ceux qui existent et de ceux qui manquent — que nous allons parler rapidement pour conclure. Les divisions mécanisées — mieux, leurs régiments blindés — disposent maintenant des chars de combat; il s'agit des « Centurion » que nous connaissons déjà, dont la moitié a été réarmée avec un canon de 10,5 cm; les autres sont toujours armés d'un canon de 8,4 cm. Ils disposent en outre, pratiquement, de tous les véhicules blindés de transport qui ont été commandés. Actuellement, la remise à la troupe de l'excellent char suisse Pz 61 est en cours et doit s'achever cette année (canon de 10,5 cm et canon de 20 mm à tir rapide — un des blindés les plus modernes d'Europe à être introduit à la troupe). Les chars 61 devraient tous équiper une division mécanisée. Cela signifie que, dès lors, les divisions mécanisées disposeraient chacune de trois et non plus deux bataillons de chars. Le

nombre de leurs chars se rapprocherait ainsi sensiblement des effectifs des grandes unités étrangères.

Si, dans ce domaine, on peut qualifier la situation de réjouissante, d'autres lacunes subsistent encore, qui nous invitent à réfléchir. Du point de vue du calibre, de la portée et de la maniabilité, l'artillerie des unités mécanisées n'est pas à la hauteur des exigences que pose une arme de soutien de formations blindées! L'introduction d'artillerie blindée, déjà réalisée à l'étranger pendant la dernière guerre, est urgente depuis longtemps.

Aux termes du rapport du Conseil fédéral mentionné au début de cet exposé, elle devrait être proposée aux Chambres au moins d'ici 1969. Il en va de même pour l'actuelle protection antiaérienne, qui est insuffisante. Un char DCA est nécessaire. L'absence de ces moyens — 21 ans après la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale — est difficilement justifiable. Qui veut défendre son pays a besoin d'armes modernes, en particulier si un peuple tel que le nôtre est hautement civilisé et, l'ère primitive étant définitivement révolue, n'est plus tellement habitué à des privations.

Premier-lieutenant D. BRUNNER

---

### **Apte au service militaire**

Plus de 15 000 jeunes Suisses font actuellement leur école de recrues. Au cours de quatre mois, on en forme des soldats en les instruisant dans les différentes armes. Selon l'expérience, pourtant, un grand nombre de recrues sont éliminées pendant les premières semaines, les examens sanitaires détaillés les déclarant — pour des raisons d'infirmité physique ou mentale — inaptes au service ou à l'arme à laquelle elles furent assignées lors du recrutement. Ces faits-là ne sont point nouveaux. Mais l'élimination de 6 à 10% des nouvelles recrues pour des raisons sanitaires n'est pas seulement très coûteuse, mais en